

Intelligence artificielle et algorithmes : pour quelle révolution ? [Guide PDF]

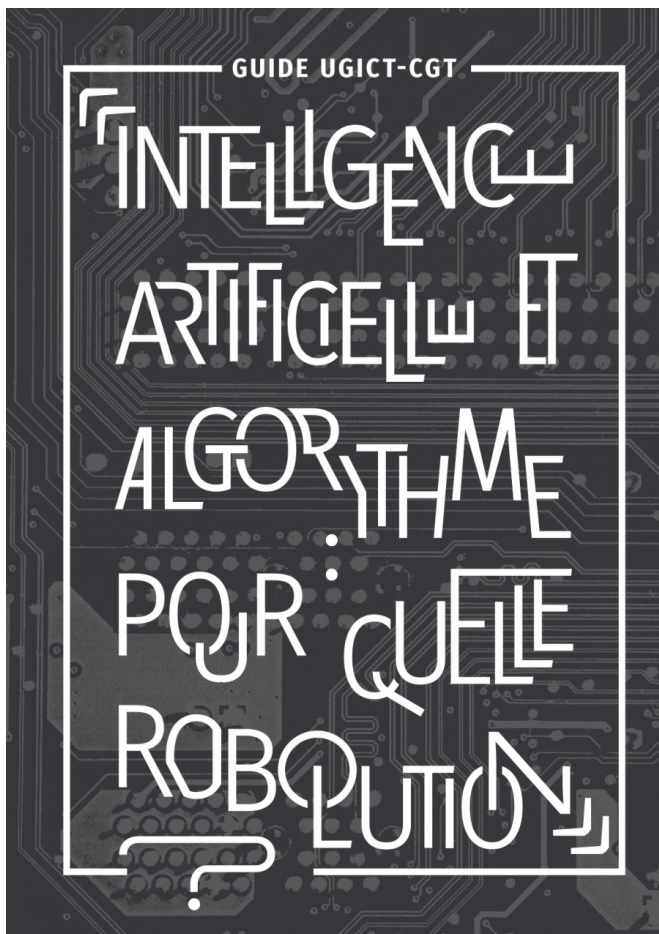
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : NOTRE AFFAIRE À TOUTES ET À TOUS

Montre connectée, système GPS dans nos voitures, assistants vocaux ; reconnaissance d'images, de vidéos, de la voix ; modélisation numérique et maintenance préventive ; robotique physique et logicielle ; traduction machine et interface en langage naturel...

LES SYSTÈMES IA DEVIENNENT DE PLUS EN PLUS PRÉSENTS DANS NOS VIES ET LA SOCIÉTÉ.

Cette omniprésence devrait susciter de profonds questionnements sur l'opacité des algorithmes avec leurs biais inévitables, sur l'utilisation des données massives au regard de la protection de la vie privée ; ou sur l'usage qui pourraient en être fait par des employeurs ou des assureurs, par exemple. Car, comme pour toutes les technologies, de réels risques existent avec leur diffusion (reconnaissance faciale, trading algorithmique dans la finance, traitement de données de patients, etc...) si ces technologies restent confiées à des spécialistes et exploitées sans débat sociétal sur leur usage et leur finalité. Le pilotage de l'activité via les progiciels de gestion intégrés de type ERP (Enterprise Resource Planning) ou la mise en place de système IA dans un cadre professionnel modifie la façon d'accomplir son travail.

CELA TRADUIT UNE GOUVERNANCE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PAR LES NOMBRES ET UNE HYBRIDATION DU MÉTIER PAR LES DONNÉES.



Ces nouveaux cadres de travail nécessitent de repenser les activités et les façons de travailler. Contrairement aux discours apocalyptiques de certains sur le remplacement des emplois par des robots, le travail ne disparaît pas. Les études montrent qu'on assiste à une transformation, plus ou moins forte, du contenu des emplois avec une tendance à l'élévation du niveau de qualification. Développer la formation et penser les organisations du travail comme apprenantes n'est-ce pas la meilleure façon de construire les évolutions ? Un cadre réglementaire n'est-il pas également nécessaire pour éviter tout risque de moins disant social et écologique ? Ce risque s'illustre notamment par la plateformes de la relation de travail qui exclut ces travailleurs de la protection de la législation du travail et de la protection sociale, ainsi que le transfert d'activité d'entreprise vers ces plateformes suivant une logique de sous-traitance et de dumping social et environnemental.

À L'HEURE DE LA 5G ET DES OBJETS CONNECTÉS, DE NOUVEAUX DÉFIS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX POINTENT.

Ils nécessitent de s'interroger à la fois sur les nouvelles prouesses mais aussi sur les nouveaux dangers liés à ces technologies. Cela pose la question essentielle de garder le contrôle et de maîtriser les effets des solutions à base d'IA et d'algorithmes sur la société et le travail au moyen d'un encadrement de leur conception et de leur usage. [Voir le site UGICT CGT dédié à l'IA](#)

